

doute, était accroupie devant le cadavre et lui peignait la figure en rouge. De temps en temps, elle s'arrêtait et contemplant son œuvre funèbre, elle poussait, en levant les bras, ce cri sauvage de détresse et d'horreur qui était venu jusqu'à moi. Auprès d'elle, un enfant se roulait à terre en pleurant ; et dans un coin obscur, on apercevait la silhouette d'un vieillard, morne, silencieux, affaissé, la tête dans ses mains. Je n'oublierai jamais cette scène de désolation.

A Solutré, quand un chef de famille mourait, on l'étendait ainsi sur le foyer domestique avec ses armes et ses provisions pour le grand voyage. Puis, après un repas où tous les amis du défunt étaient conviés, on renversait la hutte sur le cadavre en faisant écrouler les parois et le toit qui la couvrait, en sorte que la demeure du chasseur de rennes devenait son tombeau après sa mort. Les enfants et les femmes étaient enterrés à peu près de la même manière dans des fosses et sur des foyers formés à cette occasion et simulant la hutte domestique. Cependant, en hiver, quand le sol était gelé et faisait une masse solide, inattaquable avec de mauvais outils en bois ou en os, les seuls qu'on possédât, on inhumait les morts avec le même cérémonial dans une cavité creusée dans la cabane même, au-dessous du foyer. Le corps était recouvert des débris retirés de la fosse, le foyer rétabli sur la sépulture, et l'on continuait à vivre au même lieu. Presque toutes les huttes de Solutré avaient ainsi leurs hôtes funèbres.

Une triste surprise m'attendait quand je fus pour rentrer sous mon toit. Ma cabane, comme je l'ai dit précédemment, était, ainsi que toutes les autres, creusée en partie dans le sol. Pendant mon absence, les eaux l'avaient envahie et submergée à pleins bords. Il me fallut orga-